

BULLETIN SYNDICAL
RETRAITES MBDA ex AEROSPATIALE BOURGES

*MEILLEURS VŒUX DE SANTE,
DE PROGRES SOCIAL, DE DEMOCRATIE
ET DE PAIX DANS LE MONDE*

Le 29 JANVIER 2009

ALLONS Y TRES NOMBREUX

A entendre le discours du MEDEF ou du pouvoir politique Sarkoziste, le moment est particulièrement mal venu pour parler de la HAUSSE DES SALAIRES et DES RETRAITES.

Mais la réalité est tout autre, crise ou pas, selon les mêmes, aucun moment n'est propice à une augmentation des salaires et retraites.

Soit l'économie est en expansion et alors toute hausse risque de réduire la compétitivité et la croissance, soit au contraire, l'économie stagne ou est en récession, auquel cas la hausse des salaires et retraites serait suicidaire pour les entreprises.

Derrière ce discours répété en permanence depuis que le capitalisme existe, il y a une seule et unique obsession : CELLE DE PRESERVER ET AMELIORER LA RENTABILITE DU CAPITAL.

Or cette obsession est à l'origine de la crise actuelle et pour en sortir, il faut au contraire VALORISER LE TRAVAIL et la HAUSSE DES SALAIRES et RETRAITES FAIT PARTIE INTEGRANTE DE CETTE INDISPENSABLE VALORISATION.

SARKOZY et son gouvernement, pour sauver les marchés, les capitaux financiers et les spéculateurs, engagent 360 milliards d'€uros, ce qui représente l'équivalent de 30 années de salaire net d'un million de salariés au SMIC.

En revanche, ils s'opposent à la satisfaction des revendications sociales dont l'augmentation des retraites en rapport avec le coût réel de la vie et aucun plan n'est prévu pour cela.

Au contraire tout est fait pour répondre aux exigences des actionnaires, ainsi l'EMPLOI, les

SALAIRES, RETRAITES et le SOCIAL SONT SACRIFIÉS.

Voilà pourquoi le 29 janvier est une date très importante pour dire STOP à cette politique qui menace l'avenir des jeunes, met à mal les garanties collectives et les solidarités (Voir page 2).

Nous pouvons : salariés, retraités, privés d'emplois, à l'appel de toutes les organisations syndicales, et cela partout en France, favoriser UN RAPPORT DE FORCE qui amènera pouvoir politique et MEDEF à NEGOCIER CONCRETEMENT SUR LES PROBLEMES POSÉS et aboutir à la SATISFACTION DES REVENDICATIONS DES SALARIÉS, DES RETRAITÉS et DES PRIVÉS D'EMPLOIS.

Notre Camarade Georges SEGUY, ancien secrétaire général de la CGT, disait récemment « en 1968, dans les dix premières minutes de la rencontre de Grenelle, nous avons réussi à faire augmenter le SMIC de 35 %. La revendication d'un salaire minimum de 600 Francs était considérée au départ par la droite comme utopique, dangereuse, menaçant de mettre à terre l'économie face à la concurrence étrangère. Eh bien, en quelques minutes sous la pression de huit à neuf millions de grévistes, l'utopie est devenue réalité. »

**COMME QUOI LE RAPPORT DE FORCE
C'EST LA CLE.
ALORS ALLONS Y
POUR NOS REVENDICATIONS !**

Roger LEGER

JEUDI 5 FEVRIER 2009 à 14 H 30

Grande Pelouse (1^{er} étage) - Rond Point Guynemer près de l'Aéroclub à BOURGES

ASSEMBLÉE REMISE CARTES 2009

POT DE L'AMITIÉ ET GALETTE

JEUDI 29 JANVIER 2009

APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DEPARTEMENTALES

La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement une grande partie des salariés dans leurs emplois et leurs revenus. Alors qu'ils n'en sont en rien responsables les salariés, demandeurs d'emploi et retraités, en sont les premières victimes. Elle menace l'avenir des jeunes, met à mal la cohésion sociale et les solidarités ; elle accroît les inégalités et les risques de précarité.

Surmonter cette crise implique des mesures urgentes d'une autre nature que celles prises par l'Etat et les entreprises, pour être au service de l'emploi et des rémunérations.

C'est pourquoi, les organisations syndicales départementales CFDT, CGT, FO, FSU, UNSA appellent les salariés du privé et du public, les chômeurs et les retraités du Cher à participer à la journée nationale de mobilisation interprofessionnelle **le 29 janvier 2009** qui donnera lieu dans tout le pays à des grèves et des manifestations.

Elles appellent à agir massivement et interpellent les responsables gouvernementaux, les responsables patronaux et les employeurs pour :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les dérèglementations économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale,
- des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leur rôle de réponse aux besoins sociaux et de solidarité.

Les organisations syndicales rendront publique le 5 janvier 2009, une déclaration commune développant leurs propositions et revendications.

Les organisations syndicales départementales appellent à manifester :

JEUDI 29 JANVIER 2009

- à Bourges, à 10 h 30, place Séraucourt
- à Vierzon, à 10 h 30, Forum République
- à Saint-Amand à 10 h 30, place de la République (Place Carrée)
- à Saint-Florent-sur-Cher à 10 h 30, place de la République
- à La Guerche à 11 h, place du Général de Gaulle

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

RETRAITES ET BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT

De 2002 à 2008, nos retraites (retraite de base + retraites complémentaires) ont augmenté de 1,65 % en moyenne par an, soit 11,5 % en 7 ans.

Pour 2008, l'augmentation Sécurité Sociale a été de 1,9 %, en réalité 1,37 % du fait que les 0,8 % n'ont pris effet qu'en septembre et les retraites complémentaires 1,46 %.

Mais le coût réel de la vie durant ces 7 années a été presque du double, soit 20 %.

D'où la légitimité des REVENDICATIONS AVANCÉES PAR LA CGT et les MANIFESTATIONS DES RETRAITÉS qui ont eu lieu et vont continuer à se développer dès le 29 janvier et au moins jusqu'en mars puisque les retraites complémentaires vont être sur le devant de la scène et le gouvernement a décidé de retarder une éventuelle augmentation des retraite de base de Janvier à Avril.

LES MUTUELLES EN DANGER **ET LES COTISATIONS EN HAUSSE**

De nouveau, les organismes de complémentaire SANTE vont « participer » au redressement de l'Assurance Maladie en versant une « contribution de solidarité » à hauteur de 1 milliard d'€uros.

C'est dans le cadre de la réforme du système de Santé, souhaitée par le Président SARKOZY, que ses deux ministres BACHELOT et BERTRAND ont pensé, dans le cadre du vote du financement de la Sécurité Sociale, à cette nouvelle ponction.

Dans le même temps, on continue à voir s'accumuler des dépassements d'honoraires, franchises, forfaits en tout genre ou autres dépenses non remboursées par l'Assurance Maladie.

Ces nouvelles attaques en direction de notre protection vont avoir des conséquences directes sur notre pouvoir d'achat.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette contribution demandée aux Mutuelles se traduit par l'augmentation de la taxe destinée au fond CMU pour financer la protection santé des plus démunis (2,5 % de leur chiffre d'affaire jusqu'à présent).

La taxe est désormais fixée à 5,9 % du chiffre d'affaire « SANTE » de tout organisme complémentaire soit un prélèvement supplémentaire de 3,4 %.

Le financement du fond CMU sera désormais assuré par les seuls organismes complémentaires (mutuelles et assurances) sans participation de l'Assurance Maladie obligatoire.

Cette nouvelle taxe n'est pas neutre dans les budgets des mutuelles. Elles ne peuvent absorber l'ensemble de ces nouvelles charges.

Les réserves qui ont du être constituées pour alimenter les marges de solvabilités imposées par de nouvelles directives européennes ne sont pas disponibles pour un autre usage.

Ainsi certaines mutuelles vont devoir augmenter leurs cotisations en direction de leurs adhérents, pour faire face à ces obligations.

C'est ainsi que dans le Cher, certaines de ces cotisations vont augmenter de 3,3 à 10 % car l'augmentation de cette taxe peut absorber le résultat positif d'une mutuelle sur une année.

Certes dans la recherche de nouvelles économies, les autres acteurs du système de santé sont également impliqués.

Il reste que, encore une fois, l'effort principal sera demandé aux salariés qui à travers leur couverture complémentaire paieront.

Cette nouvelle taxe est tout simplement inacceptable et injustifiable au regard de la perte de pouvoir d'achat de tous les salariés et retraités.

Cette situation devient intolérable et que l'on ne vienne pas nous dire que « les caisses sont vides » quand l'Etat, son chef et le gouvernement mettent à disposition des banques plus de 300 milliards d'€uros.

Les mutualistes représentent une force considérable qui pourrait être mis en protestation. Cela pourrait faire reculer le gouvernement.

Encore faudrait-il que les dirigeants mutualistes au plus haut niveau ne soient pas systématiquement des accompagnateurs de la politique sociale du gouvernement.

En ce qui concerne les adhérents, les délégués aux mutuelles militants de la CGT, nous continuerons notre lutte incessante pour d'une part informer les salariés sur les incessantes attaques de ce gouvernement, mais aussi pour décider les dirigeants mutualistes à des ripostes organisées plutôt que de subir avec passivité ces mesures négatives.

C'est ainsi que je suis intervenu dans ce sens lors d'une séance d'information des délégués de la Mutuelle du Cher le lundi 17 novembre 2008.

Nous avons été informés à cette occasion que les cotisations du contrat groupe ex. AERO augmenteraient de 3,3 à 3,6 % pour 2009 ; pourront s'ajouter les augmentations dues au changement de tranches d'âges.

J.M. TRUCHOT
Délégué à la Mutuelle du Cher

26 %

C'est en 2005, l'augmentation des **dividendes** versés en France. La même année, le salaire mensuel de base a augmenté de 3 %, selon la Dares et les retraites de 1,7 %.

73,8 %

Les dépenses dites « contraintes » (**loyers, emprunts, etc...**) des ménages les plus modestes sont passées de 52,1 % à 73,8 % de leur budget, entre 2001 et 2006.